

Compte rendu de la séance

du Conseil Municipal du 16 juillet 2015

Membres présents : ARNAUD Nicole, DA ROS Bruno, DELONG Martine, DUBRANA Sophie, LABIT Dominique, LUDDECKE Monique, MÉRINO Martine, PALLARUELO Karine, ROUSSEAU Yves, SUDREAU Yves, TRÉJAUT Karine

Secrétaire(s) de la séance: Yves ROUSSEAU

RENCONTRE AVEC MONSIEUR BILLA (ARCHITECTE)

Monsieur BILLA explique la façon de procéder pour valider le diagnostic accessibilité et sécurité qui doit être adressé à la préfecture avant le 27 Septembre.

Le diagnostic comportera un état des lieux et les aménagements prévus, ou une dérogation, demandé en vue de rendre la mairie, la salle des fêtes, l'école et l'église accessibles. Ces aménagements doivent être réalisés sous trois ans, un calendrier de réalisation des travaux sera joint au dossier.

MINUTE DE SILENCE

Madame le Maire fait observer une minute de silence en mémoire de Monsieur Yves BOURGOINT, Maire de 1989 à 2001.

ALARME

Pour réaliser des économies au niveau des consommations téléphoniques, Madame le Maire propose de changer l'abonnement de la salle des fêtes et de demander à la société APS de changer le numéro d'appel, lors de la manipulation de l'alarme.

Le Conseil Municipal approuve cette demande.

DELIBERATION LOGEMENT MONSIEUR ET MADAME MOKADEM

Madame le Maire propose de diminuer le loyer du mois d'Août de Monsieur et Madame MOKADEM d'un montant de 100 € pour les dédommager de l'électricité consommée par les artisans lors des travaux de réhabilitation du logement qu'ils occupent. La délibération est acceptée à l'unanimité.

REPRÉSENTATIVITÉ A LACOMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Suite au courrier de la Préfecture concernant la représentativité au conseil communautaire, le Conseil Municipal délibère à l'unanimité afin que la commune ait deux représentants au Conseil Communautaire tel qu'il en était avant l'élection municipale partielle de mars 2015.

INFOS RPI

Madame PALLARUELO informe le Conseil Municipal des travaux qui seront réalisés au niveau du dortoir pendant les vacances scolaires.

INFOS DIVERSES

Le devis de Monsieur MARTINEAU concernant le portail des logements de l'ancienne école reste élevé. Monsieur SUDREAU propose de contacter un nouvel artisan.

Monsieur SCHENCK doit quitter le logement communal au 31 Juillet, il ne souhaite pas faire suivre les trois chats qu'il a adoptés, un signalement sera adressé à la SPA.

La séance est levée à 22 heures.